



La Commission Sportive

Vaux en Velin, le 10 avril 2019

Nos Réf. : ST - BT L N°077

Destinataires : **Groupements sportifs**  
**Comité directeur**  
**Comités départementaux**  
**FFVB**

**COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE**  
**Compte Rendu N°06**  
**du 10 avril 2019**

Présents

Messieurs

Bernard Thivillier	Président CRS
Daniel Maisonnial	Secrétaire CRS
Nadine Ferret	Membre CRS excusée
François Bouchon	Membre CRS par skype
Yassine Mouhamed	Membre CRS excusé
Christelle Vignes	Membre CRS
Gérald Martinon	Membre CRS
Stevens Guedikian	Membre CRS
François De Tschudy	CTS
Fred Rodet	CD01
Bernard Anton	CD69
Gilles Wojiechowski	CD69
Thierry Bouthenet	ETR
Fabien Di Riscio	Vball
Cédric Partouche	La Tour du Pin

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents et rappellent qu'il est possible de participer aux travaux sous réserve qu'ils servent les intérêts sportifs de la Ligue et non leurs clubs personnels.

La Sportive ne peut, pour cette Olympiade, accepter officiellement d'autres membres car nous avons déjà dépassé le nombre requis qui est de 5 membres et il faut s'efforcer de réunir la représentativité géographique de la nouvelle région et ne pas concentrer les membres issus d'un seul territoire géographique.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01  
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Espace Benoît Frachon,  
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67  
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison  
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 91 36 62  
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet: <http://lravb.fr>



## Préambule

### Planning des Compétitions M/F

Le planning du championnat régional senior indoor qui s'entend sur une trop courte durée est un véritable casse tête et ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, mais une priorité sera faite pour la saison prochaine à savoir ; favoriser les équipes seniors avec des jeunes qui participent à la coupe de France jeunes des catégories M20/M17.

La Sportive regrette que des clubs engagés en coupe de France jeune n'aient pas trouvé d'accord de report de match avec leurs adversaires dont les dates étaient communes avec le championnat régional afin qu'ils puissent avec leur équipes jeunes préserver toutes leurs chances de qualification.

Fort de cet échec constaté et malgré mes interventions auprès des clubs récalcitrants à favoriser un report à l'amiable entre les clubs concernés, la Sportive étudiera et proposera un calendrier pour la prochaine saison en occultant au maximum les dates de coupe de France des catégories M20 et M17 et intégrera dans le planning des dates de report qui seront réservées pour les équipes qualifiées en coupe de France jeunes imposées par la Sportive en cas de non accord entre les 2 clubs concernés. Le RGER sera modifié dans ce sens.

Le BE de la ligue a approuvé le report des compétitions impliquant le VB Villefranche B (4 pour - 2 contre) en raison de la présence, dans la délégation du CD69 qui représentera la LARAVB aux volleyades M17 les 12 et 13 mai, de quatre joueurs et d'un entraîneur. Le Président de la Ligue a demandé à la commission sportive de prendre en compte cette décision et d'organiser les compétitions en conséquence. Le tournoi de barrage auquel prendra part le VB Villefranche B. sera déplacé du 12 au 19 mai. Les championnats régionaux n'étant pas clos, la composition de ce barrage n'est pas arrêtée. Les équipes concernées seront prévenues au plus tôt.

### **3. Gestion du championnat régional senior M/F**

#### **Dossier : Match N° RFDR080 AS DARDILLY / CASE VB 2 du 30 MARS 2019**

- Les faits : L'équipe de R2 féminine du club du CASE a prévenu la ligue tardivement de son absence à Dardilly (18H45 pour le match à 20H30).
- Le club du CASE conteste cette décision et apporte des précisions qui ont conduit le CASE à prévenir la ligue et Dardilly de leur non déplacement pour cette dite rencontre : Un rassemblement régional des gilets jaunes était organisé dans le centre de Saint-Etienne et plusieurs parents de cette équipe, composée essentiellement de jeunes mineures, n'ont pas autorisé l'entraîneur à partir avec leurs enfants pour jouer le match à 20H30 à Dardilly.
- La décision : L'équipe du CASE est déclarée Forfait et perd la rencontre par : 3/0 25/00 - 25/00 - 25/00 et pénalisée de - 2 points au classement

Proposition de la Sportive d'alléger l'amende financière

- Les conséquences : Conformément à l'annexe du Règlement Financier "Tarifs et Amendes" la Sportive prend en compte les arguments du CASE qui devra s'acquitter d'une amende administrative de 150 € + 75 € (soit 1 € X 75 km) auprès de la Ligue ARA. Les 75 euros seront reversés au Club de Dardilly pour son déplacement au cours des matchs aller, plus l'indemnité d'arbitrage, soit 34 €.

## **Dossier : Match N° RMGR017 OF ST CYPRIEN / ES ST MARTIN D'HÉRES du 06 avril 2019**

- Les faits : L'équipe de R2 masculine du club St Martin d'Hères a prévenu la Ligue de son absence à St Cyprien
- La décision : L'équipe de St Martin d'Hères est déclarée Forfait et perd la rencontre par : 3/0 25/00 - 25/00 - 25/00 et pénalisée de - 2 points au classement
- Les conséquences : Conformément à l'annexe du Règlement Financier "Tarifs et Amendes" le club de St Martin d'Hères devra s'acquitter d'une amende administrative de 150 € + 179 € (soit 1 € X 179 km) auprès de la Ligue ARA. Les 179 euros seront reversés au Club de St Cyprien pour son déplacement au cours des matchs aller.

### **4. Coupe d'Accession Régionale Seniors M/F**

Suite à des problèmes de qualification de joueurs et joueuses la CRSR a statué sur les problèmes de qualification et un club ayant fait appel de la décision, le 2ème tour masculin a été reporté au 7 avril 2019

Finale Féminine le dimanche 12 mai 2019 à l'ENVOLLEY avec 4 équipes en 2 sets gagnants

11H00 ½ finales en parallèle : **L'ENVOLLEY 01 / MEYLAN**  
: **VILLEFRANCHE / E. FOREZIENNE**

0H30 après, match de classement places de 3 à 4

0H30 après, match de classement places de 1 à 2

Finale Masculine le dimanche 12 mai 2019 à ANNECY avec 4 équipes en 2 sets gagnants après tirage au sort des ½ finales lors de la réunion de la Sportive du 10 avril 2019

11H00 ½ finales en parallèle : **ANNECY / VILLARS**  
: **E. FOREZIENNE / l'ENVOLLEY 01**

0H30 après, match de classement places de 3 à 4

0H30 après, match de classement places de 1 à 2

Auto-arbitrage.

Marque : à la charge des clubs organisateurs

Dans chaque genre, le **VAINQUEUR** de la finale accède directement en régional avec la possibilité de faire appel aux autres équipes prises dans l'ordre du classement de la finale pour compléter si besoin les poules régionales après les équipes du tournoi de repêchables.

### **5. Challenge Régional Jeunes M/F M20 et M15 et M13 M/F**

**Tournois proposés aux mêmes dates des coupes de France dans les catégories M20-M15-M13 dans les 2 genres**

Bilan mitigé au niveau de la participation des clubs (voir chiffres ci-dessous) et regret pour l'arbitrage assuré par les équipes, la CRA n'ayant pas retenu cette compétition comme support de formation arbitrage, et pour le peu de présence de l'ETR (Sandrine Lurol sur un plateau M15 filles à Meximieux et Sébastien Goudal sur un plateau M20 filles et garçons à Annecy).

L'organisation a été prise en charge par les clubs organisateurs avec en complément les 2 membres de la Sportive Daniel et Bernard. Difficile d'aller vers l'excellence dans ce challenge régional jeunes en l'absence de référent sur les tournois jeunes.

Participation :

- M20 garçons, 11 équipes au total sur 6 tournois proposés
- M20 filles, 9 équipes au total sur 5 tournois proposés
- M15 filles, 6 équipes sur 5 tournois proposés

## **6. Finale Régionale Compét'lib le 31 mars 2019 à Peyrins avec 6 équipes**

Présences de Bernard et Stevens de la Sportive

Classement final

1/ **VILLETTE PAUL BERT** qualifiée pour la finale Nationale à Cannes les 15 et 16 juin 2019

2/ **SIMONE TEAM** (GSD 42) qualifiée si place supplémentaire pour la finale Nationale

3/ AUREC

4/ PEYRINS / VALENCE

5/ BOURGOIN

6/ GRENOBLE

La Sportive a adressé un courriel au responsable fédéral de cette compétition pour demander que le finaliste de la saison précédente soit convié sur volontariat pour remettre son titre en jeu et permettre ainsi à la Ligue de bénéficier d'une place supplémentaire ou au moins, que La Ligue du vainqueur bénéficie l'année suivante d'une place supplémentaire.

## **7. COUPE DE France JEUNES**

115 équipes de la ligue AUVERGNE RHÔNE-ALPES engagées dans les 4 catégories et dans les 2 genres

3 équipes qualifiées pour la phase Finale qui représenteront leur club leur comité et la Ligue Bravo et félicitations aux équipes et à leur encadrement pour leur excellent parcours et du travail de formation réalisé dans les clubs :

- **M20 Masculin ASULYON** à US CONFLANS les 20, 21 et 22 avril 2019
- **M15 Masculin VBALL** à NARBONNE VOLLEY du 8 au 10 juin 2019
- **M15 Féminine AS FONTAINE** à ENTREMONT RIXHEIM du 8 au 10 juin 2019  
et en tant qu'organisateur de la finale :
- **M20 Féminine US ISSOIRIENE VB** à ISSOIRE les 20, 21 et 22 avril 2019
- **M13 Masculin VBC FRANCHEVILLE** à FRANCHEVILLE les 10, 11 et 12 mai 2019

## **8. COUPE DE France AMATEUR SENIORS MASCULINS à Lyon petit palais des sports**

**18/05/2019 : ½ Finale à 17H00 : STADE ATHETIQUE SPINALIEN / AMIENS MÉTROPOLE V**

**18/05/2019 : ½ Finale à 20H00 : ASULYON VB / VC MICHELET HALLUIN**

**FINALE 19/05/2019 À 15H00**

## **9. DAF**

Les clubs de MOULINS et CHAMALIÈRES se sont respectivement, après relance de la sportive, mis à jours de leur DAF en ce qui concernent leur nombre de licences jeunes.

Par conséquent, l'équipe de Moulins déclarée éligible en Prénational en début de saison pourra participer au tournoi de barrage pour accéder à la Prénational ARA.

## 10. Phase régionale de la Coupe de France de la catégorie M11 M/F

7 équipes masculines et 11 équipes féminines seront réunies au complexe sportif de Francheville le dimanche 19 mai 2019 pour 2 places en finale de la coupe de France de la catégorie qui se déroulera du 21 au 23 juin 2019 à l'ASPTT LAVAL pour les garçons et à MOUGINS pour les filles.

- Dimensions du terrain 4, 5m x 10m. Hauteur du filet 1m.90
- 2 joueurs sur le terrain et 1 ou 2 joueurs remplaçants - remplacements identiques aux règles du 6x6.
- Match en 2 sets gagnants de 15 points avec 1 temps mort entraîneur et 1 temps mort technique à 8 (accompagné du changement de côté au set décisif) pour chacun des sets ou de 1 set gagnant de 21 points suivant le nombre de matches.
- Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent. Un serveur est limité à 3 services consécutifs (même dans le cas de son remplacement), son partenaire devient ensuite le serveur. Quand l'équipe en réception a gagné le service ses joueurs "tournent" d'une position, donc effectuent l'inversion avec le serveur précédent de l'équipe.

### **Garçons 7 équipes en 2 poules 1X4 et 1X3**

1<sup>ère</sup> phase, toutes les équipes se rencontrent en 2 sets gagnants dans chaque poule, suivie des 1/2 finales croisées et des matchs de classement de 1 à 7 (2 sets gagnants de 15 points et tie break en 11 ou 15 points).

### **Filles 11 équipes en 3 poules 2X4 et 1X3**

1<sup>ère</sup> phase : dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent en 1 set de 21 points

2<sup>ème</sup> phase : 2 poules hautes de 3 équipes les 2 premiers de chaque poule, avec 1/2 finales croisées et matchs de classements de 1 à 6 matchs en 1 set de 21 points et une poule basse à 5 équipes pour les places de 7 à 11. En poule basse les résultats des matchs joués le matin contre les mêmes équipes sont comptabilisés et ne sont pas à rejouer.

## 11. Champion d'Accession M/F

a) Les 5 Comités nous proposent leur champion ou à défaut leur représentant pour l'accession directe en régional.

b) Les Comités qui nous ont proposé leur champion pourront suivant leur règlement nous proposer une deuxième équipe pour le tournoi des repêchables le **dimanche 26 mai 2019** avec sur volontariat les descendants de régional (R2) limité à 9 équipes

### **Proposition DAF Saison 2019/2020**

**PRÉNATIONAL** = 16 Licences jeunes de même sexe que l'équipe senior et 1,5 UF

**RÉGIONAL** = 10 licences jeunes de même sexe que l'équipe senior et 1UF

**DAF par équipe senior réserve** : 8 licences jeunes de même sexe que l'équipe senior et 0,5 UF

## 12. **Finale du Titre de R2 R-A féminin :**

Samedi 18 mai 2019 chez la meilleure des 2 premières (ratio : coefficient points / nombre de matchs), **La Tour du Pin** ou **Vball**.

**13. Finale Pré national Féminine pour le titre et la ou les montées en N3 le dimanche 12 mai 2019 à Villefranche à 3 ou 4 équipes**

- 1° PNA R-A VILLEFRANCHE
- CENTRE PERMANENT D'ISSOIRE (suivant son classement de N3 barragiste)
- 2° PNA R-A MEYZIEU 2 ou CASE 1
- 2° PNB Zone Auvergne STADE CLERMONTOIS

**14. BARRAGES ARA M/F pour la montée en Pré national**

**Masculins** : dimanche 12 mai 2019 ou dimanche 19 mai 2019 (R1 Villefranche)

**Féminines** : dimanche 12 mai 2019

**Type de Licence dans le pavé des joueurs** : Compétition Volley-ball

**Date de qualification** : 27 janvier 2019

**Les joueurs et joueuses** de la catégorie seniors de l'équipe première classée en **catégorie A** ne peuvent pas jouer les barrages avec leur équipe réserve (ne sont pas concernés les jeunes sous réserve de leur qualification avec leur certificat médical adéquat)

Le barrage avec l'équipe masculine de Villefranche se déroulera le dimanche 19 mai 2019 au lieu du 12 mai 2019 (**voir préambule de ce compte-rendu**).

**Barrage 1 masculin**

**Lieu** : en attente de candidature

1/ 7° PN Play Down R-A

2/ 3° R1 R-A

3/ 5° R1 R-A

4/ 2<sup>ème</sup> R2 Play Off R-A

**Barrage 2 masculin**

**Lieu** ; en attente de candidature

1/ 8° PN Play Down R-A

2/ MOULINS

3/ 4° R1 R-A

4/ 1<sup>er</sup> R2 Play Off R-A

**Dimanche 12 mai 2019**

**Barrage 1 féminin**

**Lieu** : en attente de candidature

1/ 8° PN R-A

2/ 10° PN R-A

3/ 3° R1 R-A

4/ 1<sup>er</sup> Poule D de R2 R-A VBALL 2

**Barrage 2 féminin**

**lieu** : en attente de candidature

1/ 9° PN R-A

2/ 4° R1 R-A

3/ 5° R1 R-A

4/ 1<sup>er</sup> Poule E de R2 R-A LA TOUR DU PIN

Tournoi quadrangulaire fixé le dimanche 12 mai 2019 ou 19 mai 2019 avec pour chaque équipe, 3 matchs à jouer en 2 sets gagnants de 25 points avec si besoin un tie break de 15 points.

Horaire match 1 = 11H00

1 contre 4      2 contre 3

Horaire match 2 = 30 minutes après

2 contre 4      3 contre 1

Horaire match 3 = 30 minutes après

4 contre 3      1 contre 2

Pour compléter les poules de Pré-national limitées à 18 équipes la Sportive prendra dans l'ordre des barrages les 2 premiers de chaque poule puis le meilleur 3<sup>ème</sup> et ensuite l'autre 3<sup>ème</sup> (selon le classement général de la saison).

Les 2 équipes classées 4<sup>èmes</sup> des deux poules de barrages seront remis dans le classement général annuel des équipes seniors et si nécessaire pour arriver à 18 équipes en Pré-national par genre, la Sportive fera appel à l'équipe prise dans l'ordre du classement général annuel des équipes seniors dans le genre concerné.

Le choix de l'organisateur sera confié à l'équipe **la plus centrale** disposant d'un gymnase aux dimensions permettant le bon déroulement sportif du tournoi prévu.

**15. Finales ARA jeunes M/F**

### **Dimanche 26 mai 2019**

- M12 Masculin 3X3 à VOIRONNAIS (38) à 12 équipes
- M12 Féminin 3X3 à SEYSSINS (38) à 12 équipes
- M13 Masculin 4X4 à (en attente de candidature) à 12 équipes
- M13 Féminin 4X4 à USVG (38) à 12 équipes

### **Dimanche 02 juin 2019**

- M15 Masculin 4X4 à VILLARS (42) à **12** équipes
- M15 Féminin 4X4 à SEYSSINS (38) à 12 équipes
- M15 Masculin 6X6 à MABLY (42) à 9 équipes
- M15 Féminin 6X6 MEXIMIEUX (01) à 9 ou **12** équipes

### **Dimanche 02 juin 2019 FINALES DE PRESTIGE**

#### **M17/M20 Masculin 6X6 à (en attente de candidature) avec :**

- Les équipes retenues par la Sportive pour leur parcours en Coupe de France
- Le champion du Challenge Régional de Rhône-Alpes
- Le Champion Open jeune d'Auvergne

#### **M17/M20 Féminin 6X6 à (en attente de candidature) avec :**

- Les équipes retenues par la Sportive pour leur parcours en Coupe de France
- Le champion du Challenge Régional de Rhône-Alpes
- Le Champion Open jeune d'Auvergne

#### **16 Dotation en ballons**

Les clubs organisateurs des événements régionaux jeunes et seniors recevront 2 ballons par manifestation de la part de la Ligue. Il sera demandé au trésorier de commander des Molten 5000 utilisés par de nombreux clubs et non des 4500.

### **17 Projection du Championnat Régional Senior M/F saison 2019/2020**

Rappel de la formule sportive saison 2019/2020 pour les catégories seniors M/F :

**Pré national ARA** : 18 équipes en 3 poules de 6 équipes issues du classement général pour des poules équilibrées sportivement avec une touche géographique (la poule du centre avec 6 équipes plus le Pôle Espoir)

**1<sup>ère</sup> Phase** : Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent en match Aller et Retour sur 10 journées. Les 2 premiers de chaque poule composent les Play Off à 6 équipes (pour la poule du centre les 2 premiers hors le Pôle Espoir)

**2<sup>ème</sup> Phase Pré national Play off ARA** : toutes les équipes se rencontrent en match Aller et Retour sur 10 journées pour le titre et l'accèsion en N3 (1 ou 2 places sur proposition de la CCS, prises dans l'ordre du classement des Play Off. (Voir modif du RGER)

**2<sup>ème</sup> Phase Pré national Play Down ARA** : 12 équipes, les 4 équipes restantes des 3 poules (A, B et C) réparties dans 2 poules de 6 équipes de Play Down, issues du classement général de la 1<sup>ère</sup> phase en appliquant le système du serpent, qui se rencontrent en matches Aller et Retour sur 10 journées.

A l'issue de la dernière journée les équipes classées 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> des 2 poules de Play Down sont rétrogradées en régional de leur zone respective avec la possibilité pour les deux équipes classées 5<sup>èmes</sup> des deux poules de participer au tournoi de classement.

**Régional Rhône-Alpes M/F à 24 équipes** : 4 poules de 6 équipes le plus géographique possibles

**1<sup>ère</sup> Phase Rhône-Alpes** : Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent en match Aller et Retour sur 10 journées.

**2<sup>ème</sup> Phase Rhône-Alpes** : Les 3 premiers de chaque poule associée composent les 2 poules de Play Off à 6 équipes qui se rencontrent en match Aller et Retour sur 10 journées.

Les premiers de chaque Poule de Play Off accèdent directement en Pré national et les seconds participent au Tournoi de classement.

**2<sup>ème</sup> Phase Rhône-Alpes** : Les 3 derniers de chaque poule associée composent les 2 poules de Play Down à 6 équipes qui se rencontrent en match Aller et Retour sur 10 journées.

Les 3 derniers de chaque poule de Play Down sont remis à la disposition de leur comité respectif et sont remplacés par les 5 accédants directs des 5 comités organisant un championnat d'accession et du vainqueur de la Coupe d'Accession.

**Régional de la Zone Auvergne** : X équipes sur une poule

**1<sup>ère</sup> Phase de la Zone Auvergne** : Dans la poule toutes les équipes se rencontrent en match Aller et Retour sur X journées suivant le nombre d'équipes

**2<sup>ème</sup> Phase de la Zone Auvergne** : Possibilité d'incorporer des équipes du championnat interdépartemental sur proposition du CD63 dans cette nouvelle poule

Toutes les équipes se rencontrent en match Aller et Retour sur X journées suivant le nombre d'équipes.

Pour la 2<sup>ème</sup> phase de la zone Auvergne dans le cas de nouvelles équipes issues du CD63, la couverture en terme d'obligation pour la CRA sera club (un ou plusieurs noms d'arbitre) mais les désignations seront nominatives.

Les équipes de la zone d'Auvergne qui se déclarent éligibles à la Pré national en début de saison (septembre) pour la saison suivante pourront participer au Tournoi de classement pour compléter si besoin les poules de Pré national sous réserve d'être classées dans les 3 premiers du championnat régional de la zone d'Auvergne de la 2<sup>ème</sup> Phase.

### **TOURNOI DE CLASSEMENT ARA M/F A 6 EQUIPES (2X3)**

Pour compléter si besoin les poules Pré national à 18 équipes, la Sportive proposera un tournoi de classement à 6 équipes sur une journée et un même lieu.

#### **Equipes concernées :**

Les 2 équipes classées 5<sup>èmes</sup> des 2 poules de Play Down Pré national ARA

Les 2 équipes classées 2<sup>èmes</sup> des 2 poules de Play Off Régional de Rhône-Alpes

Les 2 équipes éligibles du régional de la zone Auvergne classées dans les 3 premiers

Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent et jouent ensuite les matchs de classement entre les équipes des 2 poules de même rang pour établir un classement final de 1 à 6.

Tous les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 25 points avec un tie break en 15 points si nécessaire (2 points d'écart à chaque set)

Le secrétaire de séance  
Daniel Maisonnial

Le Président de séance  
Bernard Thivillier